



RAPPORT ANNUEL 2019 SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME REDD+

Janvier – Décembre 2019

<b>Titre du Programme &amp; Référence</b> Titre du Programme REDD+: Appui aux Peuples Autochtones	<b>Localité, Secteur/Thème (s) du Programme</b> Localité : Toutes zones de présence des Peuples avec un accent sur les territoires disposant d'un projet PIREDD. Secteur/Thème(s) : Kiri, Inongo, Opala, Banalia, Bafwasende, Yahuma, Mambasa, Lupatapata, Lusambo, Lubefu, Lubao, Kabinda, Dimbelenge, Mweka, Dekese, Bikoro, Walikale, Kalehe
<b>Organisations participantes</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Banque Mondiale</li></ul>	<b>Partenaires de mise en œuvre</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Caritas Congo Asbl</li></ul>
<b>Budget du Programme (US\$)</b> <b>Contribution du Fond : 2 M USD</b> <ul style="list-style-type: none"><li><b>Contribution de(s) agence(s): 6 M USD</b> le cas échéant, par agence</li><li><b>Contribution du Gouvernement :</b> (le cas échéant)</li><li><b>Autres Contributions [donateur(s)]:</b></li><li><b>(le cas échéant)</b></li><li><b>TOTAL: 8 MUSD</b></li></ul>	<b>Durée du Programme (mois)</b>  Durée totale (mois): 60 Date de démarrage <sup>3</sup> : 04/04/2017 Date de clôture originale <sup>4</sup> : 31/ 07/ 2021 Date de clôture actuelle :
<b>Evaluation du Programme</b> Evaluation – (à joindre le cas échéant) <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Date : dd.mm.yyyy) Evaluation à mi-parcours – (à joindre le cas échéant) <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Date: _ dd.mm.yyyy):	<b>Soumis par :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Nom : Boniface NAKWAGELEWI ata Deagbo</li><li>Titre : Secrétaire Exécutif</li><li>Organisation participante : Caritas Congo Asbl</li><li>Adresse e-mail: directeur@caritasdev.cd</li></ul>



## Table des matières

1.	Contexte et justification	3
2.	Résumé	4
3.	Narrative descriptive	5
4.	Suivi des indicateurs des résultats	10
5.	Évaluation axée sur les Indicateurs de Performance	15
6.	Jalon de la LOI	17
7.	Gestion participative	19
8.	Aspect Genre	21
9.	Respect des Normes et Gestion Environnementale et Sociale	21
10.	Gestion des risques	24
11.	Illustration narrative spécifique	25
12.	Modalités de suivi	26
13.	Révisions programmatiques (le cas échéant)	26
14.	Ressources	27
15.	SUIVI DES MESURES DE SUAVEGARDES ET DES PLAINTES ET RECOURS	32
16.	PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES ET MESURES PRISES	32
17.	LEÇONS APPRISES	32
18.	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	32
19.	PERSPECTIVES D'AVENIR (ACTIVITES MAJEURS RESTANT A REALISER D'ICI FIN DE L'ANNEE)	33
20.	ANNEXES	34



## 1. Contexte et justification

Le Projet d'Appui aux Communautés Dépendantes de la Forêt en RDC, PACDF en sigle, est financé au jour d'aujourd'hui par : (i) le Mécanisme spécial de dons dédié aux peuples autochtones et communautés locales, un fonds additionnel de 6 millions de dollars américains alloués aux peuples autochtones et communautés locales dans le cadre du Programme d'investissement forestier (PIF) et (ii) le Fonds National REDD dans le cadre de l'Initiative pour la Forêt de l'Afrique Centrale (CAFI) avec un montant de 2 million de dollars américains.

**L'objectif de développement du PACDF** est de renforcer les capacités des Peuples Autochtones et Communautés Locales (PA et COLO) de 19 territoires et au niveau national afin de favoriser leur engagement et leur participation dans les activités REDD+ liées à la gestion des terres et des forêts afin d'en bénéficier mieux.

Le programme PA-FONAREDD complète l'enveloppe du PACDF pour augmenter le périmètre du projet, l'impact et le nombre des expérimentations innovantes, et l'effort porté sur la gouvernance dans les territoires de Bikoro, Kahele et Walikale. Il vise aussi le développement d'activités de production liées à la gestion durable des paysages forestiers qui seront définies de manière participative et réalisés par des organisations communautaires. Ces investissements locaux seront mis en œuvre dans le respect des traditions et de la culture des PA et COLO. Il permettra de capitaliser les enseignements et de bâtir une expertise propre aux PA et COLO sur laquelle des initiatives futures pourront s'appuyer.

En termes de résultats **à court terme**, le PACDF renforcera les capacités des communautés locales afin de parvenir à une situation dans laquelle :

- Les PA et COLO des 19 territoires auront une représentation claire, légitime et durable, tant aux niveaux national et territoriaux, dans les discussions relatives à l'utilisation des terres, au changement d'affectation des terres et forêts ; et
- Les PA et COLO démontreront leur capacité à : (a) garantir les droits d'utilisation des terres, (b) protéger la forêt et (c) développer leurs activités culturelles dans une perspective d'augmentation de leurs revenus monétaires ou non monétaires, tout en préservant la forêt.



## 2. Résumé

Au cours de ce deuxième semestre de l'année 2019, l'équipe du projet s'est déployée pour la réalisation des activités conformément au plan de travail et budget annuel, et s'approprier davantage les méthodes de gestion financière, de gestion de trésorerie et de passation des marchés de la Banque mondiale.

Selon le programme de travail approuvé par le Comité de Pilotage National et la Banque mondiale, d'une manière générale, les principaux résultats atteints sont :

- Un Draft0 du plan stratégique sur les droits fonciers des peuples autochtones pygmées en RDC ;
- La participation effective des leaders des peuples autochtones et des communautés locales aux Consultations multi – acteurs sur le Foncier et l'Aménagement du Territoire ;
- La célébration de la journée internationale des Peuples Autochtones à Kinshasa et dans les 19 territoires.



### 3. Narrative descriptive

#### **Composante 1: Renforcer la participation des PACL aux processus de gestion des forêts et des terres liés à REDD+.**

Cette composante couvre 4 axes, à savoir : (i) le Foncier, (ii) la Promotion de la Loi et la lutte contre les discriminations, (iii) la Participation au programme REDD+ et (iv) la Gouvernance Territoriale.

**Axe Foncier :** Au cours de cette année les résultats suivants ont été atteints :

- Un Draft0 du plan stratégique sur les droits fonciers des peuples autochtones pygmées en RDC a été produit, sous la facilitation d'une Experte consultante internationale ;
- Un état des lieux sur la situation des droits des peuples autochtones pygmées et les reformes en cours en République Démocratique du Congo a été dressé ;
- 15 leaders PA et COLO ont été formés sur la note de position des peuples autochtones en rapport avec la politique foncière ;
- 21 leaders PA et COLO ont participé aux Consultations multi-acteurs tenues à Kenge, Matadi, Buta et Tshikapa sur le Document de politique foncière ;
- Un plan de travail pour deux ans (2020 – 2021) a été produit et validé.

#### **Axe 2. Promotion de la Loi et la lutte contre les discriminations**

Au cours de l'année 2019, les résultats suivants ont été atteints :

- Un nouveau collectif de 50 Députés nationaux a été mis en place ;
- Le projet revu de la Loi portant promotion et protection des droits des peuples autochtones pygmées en RDC a été soumis à l'Assemblée Nationale pour approbation ;
- Un plan de travail pour le suivi de la Loi au parlement a été produit.

Le projet va contribuer à la mise en œuvre de la **Priorité n°3 de la stratégie Nationale de Développement des Peuples Autochtones**, à savoir : Lier le Développement des Pygmées à celui des autres communautés.

#### **Axe 3. Participation au programme REDD+**

Au cours de l'année 2019, les résultats suivants ont été atteints :

- Un Expert en sauvegarde environnementale et sociale a été recruté ;
- Onze modules de formation des points focaux sauvegardes ont été élaborés et validés par la Banque mondiale ;
- Le Cadre fonctionnel et le Cadre de gestion environnementale et social ont été actualisés, intégrant les données de Bikoro, Kalehe et Walikale ;
- Une mission de suivi de sauvegardes environnementale et sociale des microprojets a été réalisée dans les Territoires d'Inongo, Kiri et Oshwe. A l'issue de cette mission :
  - Un screening environnemental et social pour les 3 microprojets a été fait;
  - Une liste nominative des personnes affectées par la CFCL de Pendjwa a été produite ;
  - 43 acteurs locaux (PA et COLO, PFES, membres des CLS, les ONG locales et les PF REPALEF, le responsable provincial du MEDD) ont été formés sur les politiques de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque mondiale, la gestion des risques environnementaux et sociaux des microprojets, la mise en œuvre des mesures d'atténuation dans l'exécution des microprojets, le suivi socio-environnemental des microprojets, la gestion des plaintes.



#### **Axe 4. Gouvernance Territoriale**

Au cours de l'année 2019, les résultats suivants ont été atteints :

- Une mission d'amélioration de gouvernance a été réalisée dans les territoires de crise de légitimité, au cours de laquelle les nouveaux délégués représentant des communautés ont été élus :
  - A Mweka : Monsieur Léonard MANYANGENO (Délégué titulaire) et Hippolyte LOBO ISHAK (Délégué suppléant)
  - A Dekese : Monsieur Richard BANDJONDO (Délégué titulaire) et Madame Aiméance BAPOPE BAKOLO (Déléguée suppléant).

**Ces Délégués seront validés au cours de la prochaine session du Comité de Pilotage National.**

- Un calendrier de déploiement pour la désignation des Délégués dans les territoires de Banalia, Mambasa, Lupatapata et Lusambo a été élaboré.

#### **Composante2: Soutenir la gestion durable des forêts et des terres par les communautés.**

Cette composante vise la sécurisation des ressources foncières pour les PA et COLO, et la promotion des activités économiques et des moyens d'existence qui mettent en valeur l'adaptation aux changements climatiques et la gestion durable des paysages forestiers à travers des micro-subventions.

Elle compte deux sous composantes dont :

- des micro-subventions pour la diversification des activités socio-économiques ;
- la gestion communautaire des forêts pilotes.

#### **2a. Promotion de la gestion durable des forêts et des terres, des activités des substances alternatives et la promotion de la culture de PA et COLO.**

Au cours de l'année 2019, les résultats suivants ont été atteints :

- 189 personnes dont 23 opérateurs locaux (ONG) et 24 femmes ont été formées sur l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi-évaluation et le rapportage narratif et financier des microprojets dans les territoires de Mweka, Bikoro, Lupatapata, Yahuma, Opala et Bafwasende ;
- 03 microprojets assortis d'un screening environnemental et social pour les territoires d'Inongo, Kiri et Oshwe ont été élaborés et validés par les PA et COLO ;
- Un plan de travail pour l'année 2020 a été produit.

#### **2b. La gestion communautaire des forêts pilotes**

L'objectif de cette sous-composante est d'explorer et de tester des méthodes innovatrices pour garantir les activités de gestion forestière par les PA et COLO et/ou reconnaître formellement leurs systèmes de gouvernance traditionnelle dans les territoires cibles.

Au cours de l'année 2019, les résultats suivants ont été atteints :

- Deux (2) études socio-économiques et cultures réalisées dans les Concessions Forestières et Aires de Conservation de Patrimoines Autochtones et Communautaires de Kiri et Mambasa ;
- Douze organes de gouvernance et de gestion ont été mis en place dans les concessions forestières communautaires de Kiri, Mambasa et Mweka, à raison de 4 organes par concession (Assemblée communautaire, Comité Local de Gestion, Comité Local de contrôle et suivi-évaluation, Conseil de sage) ;

- Le processus d'acquisition des documents administratifs et de reconnaissance légale des concessions forestières et aires de conservation de patrimoines autochtones et communautaires de Kiri et Mambasa a été lancé.

Dans le cadre de la Mission l'élaboration des cartes de terroirs communautaires et des plans d'aménagement et de gestion simplifiée (PAGS) des concessions forestières des communautés locales et des aires de patrimoine ou aires de conservation communautaire des peuples autochtones et communautés locales, les résultats suivants ont été obtenus :

- Un inventaire multi-ressources a été réalisé dans deux concessions forestières des communautés locales : forêt de Ikulu Aoleke (secteur de Penjwa, territoire de Kiri) et forêt de Apatine-Lukeke (dans le groupement de Bapwele, secteur de Babila Bakwanza, territoire de Mambasa) a été réalisé ;
- Une carte du terroir communautaire du clan Ikulu Aoleke dans le village de Pendjwa (territoire de Kiri) a été produite et validée par la communauté ;
- Un plan de travail pour l'année 2020 a été élaboré.

### ***Composante 3 : Offrir aux PACL la possibilité de mettre en œuvre des projets de développement et en faciliter l'évaluation***

#### **3. a. Coordination du Projet et fiduciaire**

Au cours de l'année 2019, les résultats suivants ont été obtenus :

- Prise en charge du fonctionnement de l'Agence d'Exécution Nationale (AEN) a été assurée ;
- Organiser la 8<sup>ème</sup> session du Comité de Pilotage National (CPN) entre le 19 au 20 mars 2019 (au Centre d'Accueil Caritas à Kinshasa) avec 60 participants dont 11 femmes ;
- Appuyer la redynamisation de fonctionnement des Comités Locaux de Suivi dans les Territoires de Kiri, Inongo et Oshwe ;
- Préparer les avenants et contrats des opérateurs et autres Consultants ;
- Mise à jour des indicateurs des résultats du projet ;
- 9 points focaux du REPALF formés sur l'administration du questionnaire et la collecte des données avec l'application KoBo collect.
- 4 Rapports de Suivi Financiers ont été produits et validés par la Banque Mondiale
- 2 Rapports d'avancement des activités du projet produits et validés par l'Agence d'Exécution Internationale ;
- 2 Rapports d'avancement des activités du projet produits et validés par FONAREDD
- Organiser 2 missions de supervision de la Banque mondiale (voir Aide – mémoire)
- Participer aux formations sur la Gestion du Fiduciaire : Dépenses non éligibles, Passation des marchés, sauvegardes environnementales et sociales ;
- Révision et analyse-qualité des fiches de microprojets ;
- Mettre à jour les indicateurs de suivi de satisfaction et des jalons sur le foncier, la promotion et la mise en œuvre de divers modèles locaux et communautaires de gestion et gouvernance des forêts ;
- Organiser l'audit externe du projet.



### ***Appui au fonctionnement du Secrétariat permanent du Comité de Pilotage National (CPN)***

Le Secrétariat permanent est l'organe qui anime le CPN au quotidien. Il est l'organe intermédiaire entre le Comité de Pilotage National, la Banque mondiale et l'Agence Nationale d'Exécution.

Au cours de l'année 2019, nous pouvons retenir ce qui suit :

- 7 Réunions ont été tenues, au cours desquelles :
  - les Termes de Référence de suivi PIREDD Oriental, Maindombe, Equateur et Mongala ont été validés ;
  - l'état d'avancement et le fonctionnement du projet ont été évalués ;
  - les recommandations visant à améliorer la communication et de la gouvernance du projet ont été formulées.

### ***Appui à la visibilité et la communication***

- 11 articles ont été postés sur le site du projet, ce qui a facilité d'une part la mise à jour des sites web [www.peuplesautochtones.cd](http://www.peuplesautochtones.cd) et [www.caritasdev.cd](http://www.caritasdev.cd) et assurer la visibilité du projet, d'autre part ;
- 3 plates-formes ont été créées et servies de partage des informations sur l'état d'avancement du projet (Facebook, twitter, Dropbox, etc) ;
- Un lot des Documents du projet ont été postés dans le site web du projet, notamment les Rapports périodiques d'activités, les Rapports de Mission et des Consultants, etc.

Au cours de l'année 2019, le projet a connu le retard dans la mise en œuvre de certaines activités programmées, notamment le financement de Microprojets, l'alphabétisation, la session décentralisée du Comité de Pilotage, etc. Ce retard est attribué entre autres à :

- L'absence des Documents de cession des terres ;
- La justification de compétences des organisations locales devant assurer l'alphabétisation ;
- La crise de leadership dans la gouvernance des organisations des peuples autochtones.

### ***Appréciation qualitative :***

Le projet est en voie d'atteinte de ces objectifs et cela se traduit par une satisfaisante des missions de supervision de la Banque Mondiale et de certification des dépenses par les missions d'audit externe.





République Démocratique du Congo  
**MINISTÈRE DES FINANCES**  
Comité Technique de suivi et d'évaluation des Réformes  
**CTR**



**4. Suivi des indicateurs des résultats**

**Tableau 1 : Indicateurs des objectifs de développement du projet**

Nom de l'indicateur	Base	Valeurs cibles cumulées			Observations
		Sept 2019	Cible finale	Décembre 2019	
Taux de satisfaction des PACL par rapport à la représentativité et aux efforts des PACL dans les discussions portant sur la gestion des terres et des forêts tenues par le CN-REDD/ FONAREDD et la CONAREF (Pourcentage)	0	70%	70%	76%	76% en raison de 57 sur 75 répondants aux questionnaires satisfaits de la participation des leaders PA et COLO dans les événements du CN-REDD/ consultations CONAREF.
Nombre de provinces ayant une note de trois ou plus sur la représentation des PACL dans les discussions portant sur la gestion des terres et des forêts au niveau local (Pourcentage)	0	58%	70%	64%	64% en raison 12 territoires sur 19 ont confirmé la participation des leaders PA et COLO aux discussions sur la gestion des terres et des forêts
Parties prenantes du DGM jouant un rôle accru dans les processus REDD+ au niveau local et national (Pourcentage)	0		50%		
Note totale sur la gouvernance communautaire des terres et des forêts dans quatre sites pilotes (nombre)	0	51	60	51	La note fait référence aux activités de gouvernance communautaire des terres et des forêts exécutées dans 3 territoires pilotes (Kiri, Mambasa et Mweka)
Bénéficiaires ciblés satisfaits des interventions du projet	0	0	75%		



FONAREDD

République Démocratique du Congo  
MINISTÈRE DES FINANCES  
Comité Technique de suivi et d'évaluation des Réformes  
CTR

(Pourcentage)					
Bénéficiaires directs du projet (nombre) - (clés)	0	967	20 000	1025	<p>En raison des formations :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- 171 personnes dont 17 femmes formées sur l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des microprojets ainsi que le rapportage narratif et financier dans les territoires de Bikoro, Inongo, Yahuma, Lupatapata, Opala et Mweka</li><li>-60 personnes dont 9 femmes ont bénéficié de la formation sur les para-juristes et para-sociologues fonciers dans les territoires de Kiri, Yauma et Lusambo</li><li>-607 personnes dont 196 femmes formées sur la production des cartes, la cartographie participative, la manipulation du GPS et a prise des données géo-référencées, la réalisation des inventaires multi-ressources et la manipulation de la boussole et la réalisation des transects et des layons dans les territoires de Kiri à Mpenjwa et Mambasa à Bango</li><li>-41 personnes dont 11 femmes formées sur les sauvegardes environnementales et sociales à Kinshasa</li><li>-79 personnes dont 18 femmes formées sur la réalisation des enquêtes, sur les rôles et attributs des organes de gouvernance et de gestion communautaire, gestion administrative et financière des organisations, et les outils de la</li></ul>



**République Démocratique du Congo**  
**MINISTÈRE DES FINANCES**  
 Comité Technique de suivi et d'évaluation des Réformes  
**CTR**

					<p>foresterie communautaire dans les territoires de Kiri et Mambasa</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 9 personnes dont 1 femme formées sur l'utilisation de l'outil Kobo à Kinshasa</li> <li>- 15 personnes dont 2 femmes atelier de recyclage des délégués locaux sur la note de position des peuples autochtones en rapport avec le document de la politique foncière en RDC</li> <li>- 43 acteurs dont 8 femmes composés du PFES, CLS, les ONGDs locales et les points focaux du REPALF, le responsable provincial du MEDD formés sur les politiques de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque mondiale</li> </ul>
Bénéficiaires féminins (Pourcentage - Sous-type : Supplémentaire) - (clés)	0	26%	30	25,5%	En raison de 262 femmes bénéficiaires des différentes formations citées ci-haut



**République Démocratique du Congo**  
**MINISTÈRE DES FINANCES**  
 Comité Technique de suivi et d'évaluation des Réformes  
**CTR**

Nom de l'indicateur	Base	Sept 2019	Valeurs cibles cumulées		Observation
			Cible finale	Janvier 2020	
Organisations représentatives des PACL bénéficiant d'un appui pour le renforcement des capacités visant (directement ou indirectement) à accroître leur participation à la gestion de l'utilisation des terres (Nombre)	0	43	50	43	10 opérateurs recrutés pour l'identification des idées des MP (DIPY, CAIF, OCEAN, CIDB, GTF, FECOFFA, APSVR, UEFA, PIDP et EPAP) 5 opérateurs spécialisés (REPALEF, LINAPYCO, DGPA, ERND, ANAPAC et OSAPY) 23 ONGs locales bénéficiaires de la formation d'ERND dans 7 territoires (Inongo, Opala, Bafwasende, Yahuma, Lupatapata, Bikoro et Mweka) 4 Organisations ont fait partie du groupe de travail de renforcement de capacité dont CAMAID, REPEQ, VAPYBA ET APAGEC
Habitants des forêts et de la communauté adjacente bénéficiant des avantages monétaires/non monétaires de la forêt (nombre) - (clé)	0	0	15 000	0	
Habitants des forêts et de la communauté adjacente bénéficiant des avantages de la forêt - de sexe féminin (Nombre - Sous-type : Répartition) - (clé)	0	0	30	0	



**République Démocratique du Congo**  
**MINISTÈRE DES FINANCES**  
 Comité Technique de suivi et d'évaluation des Réformes  
**CTR**

Habitants des forêts et de la communauté adjacente profitant des avantages de la forêt - minorité ethnique/autochtone (Nombre - Sous-type : Répartition) - (clé)	0	0	75	0	
Parties prenantes du DGM pour qui la gouvernance et les procédures du DGM sont transparentes et inclusives (Pourcentage)	0	56%	80%	63%	En raison de 47 sur 75 interviewés, 63% sont satisfaits de la gouvernance du PACDF. Les PA et COLO font partie intégrante des organes de gestion et de prise de décisions du projet.
Plaintes traitées ayant trait à l'exécution d'un projet donné (Pourcentage) - (clé)	0	75%	85%	75%	47 plaintes enregistrées et traitées depuis 2016 à ces jours dont 30 résolues, 8 en cours de résolution
Plaintes liées à l'exécution d'un projet donné (Nombre - Sous-type : Supplémentaire) - (clé)	0	0	85,00	0	
Sous-projets achevés avec succès et qui ont atteint leurs objectifs (conformément à ceux du PIF) (Pourcentage)	0	0	75,00	0	

## 5. Évaluation axée sur les Indicateurs de Performance

Tableau 2 : Progrès vers les résultats du projet

Outcome I : Renforcer la participation des PACL aux processus de gestion des forêts et des terres liés à REDD+ (Loi des PA, Foncier, sécurisation des terres/espaces, appui à la REDD+)						
Output	Indicateurs	Baseline		Cibles	Réalisé 2019	
		Valeur	Année		S1	S2
<b>Résultat 1.1. : Les droits fonciers permettent l'évolution durable de l'exploitation forestière et agricole</b>						
La sécurisation des droits (titre, acte de propriété) et organisation du pouvoir ayant compétence sur le foncier	Note sur le positionnement des peuples autochtones	La loi foncière de 1973	2017	La reconnaissance des droits des PACL dans la réforme foncière	Un document Draft0 du plan stratégique sur les droits fonciers des peuples autochtones pygmées en RDC a été produit	
	Edits foncier provinciaux élaborés de manière participative	Existence des Edits	2017	1 proposition d'Edit dans chaque Province	Activités en cours	
	% de terroirs villageois cartographiés de manière participative	N/A	2017	A définir	la carte du terroir communautaire du clan Ikulu Aoleke dans le village de Mpendjwa	
<b>Résultat 1.2. : La promotion de la Loi et la lutte contre les discriminations</b>						
Une loi sur les PA soumis au Parlement pour la promotion des peuples autochtones pygmées en RDC	Une loi sur les PA	Absence	2017	Lier le Développement des Pygmées à celui des autres communautés	Activités en cours	
<b>Outcome II : Soutenir la gestion durable des forêts et des terres par les communautés</b>						
<b>Résultat 2.1.: Promotion de la gestion durable des forêts et des terres</b>						
Les capacités du REPALF sont renforcées.	10 idées de microprojets identifiées	N/A	2017	10 idées des microprojets validées	17 fiches microprojets ont été élaborées et validées par les PA et COLO	

	qualité des documents réguliers de suivi évaluation et de capitalisation	N/A	2017	<p>Promotion de l'élevage des porcs, Appui à l'agroforesterie, agriculture et reboisement,</p> <p>Appui aux 100 ménages à l'élevage des porcs et de volailles,</p> <p>Appui à l'élevage du petit bétail et la pisciculture,</p> <p>Appui à l'élevage du petit bétail et transformation des produits agricoles,</p> <p>Agro-pastoralé,</p> <p>Elevages des ports et chèvres,</p> <p>Agriculture et élevage.</p>	189 personnes dont 24 femmes ont été formées sur l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi-évaluation et le rapportage narratif et financier des microprojets dans les territoires de Mweka, Bikoro, Lupatapata, Yahuma. Opala et Bafwasende.	
	Dix microprojets pilotes	N/A	2017	Dix microprojets pilotes sont identifiés et mis en œuvre qui modélisent la Gestion Durable des Ressources Naturelles à l'échelle des communautés Pygmées et locales.	Activités en cours	



## 6. Jalon de la LOI

Dans le cadre du financement CAFI, la RDC s'est engagée à la réalisation des Jalons tels que définis dans la lettre d'intention. C'est ainsi que tous les programmes du FONAREDD financés sur base de la contribution CAFI intègrent les Jalons de la LOI dans leur programmation, et ont pour obligation de rapporter sur l'état d'avancement des différents Jalons. La matrice simplifiée ci-dessous permet de renseigner la contribution des programmes aux différents Jalons.

Tableau 1 Progrès vers les Jalons de la LOI

Période de 01 janvier au 30 Décembre 2019					
N°	Type de jalon	Objectifs/Résultat attendus projet PA/FONAREDD	Progrès accomplis du 1 <sup>er</sup> semestriel	Points d'attention particulière	Solutions proposées
	<b>Jalon 2020 Foncier :</b> Politique Foncière adoptée, équitable, y compris en ce qui concerne les questions de genre et des communautés locales et PA et assurant la gestion durable et non conflictuelle des terres et la clarification des droits fonciers en vue de limiter la conversion des terres forestières	Les préoccupations des Peuples autochtones sont prises en compte par la politique foncière et les textes Politique foncière adoptée et code forestier révisé de manière participative avec les PA	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un document Draft0 du plan stratégique sur les droits fonciers des peuples autochtones pygmées en RDC</li> <li>•</li> </ul>		
	<b>Jalon 2018 politique forestière :</b> adoptée, résultant d'un processus participatif et transparent avec toutes les parties prenantes pertinentes. Le gouvernement s'engage à présenter d'ici fin 2016 une ébauche formelle de politique forestière	<p>La politique forestière prend en compte les droits des PA, notamment d'usage et d'exploitation artisanale</p> <p>Les leçons d'expérience tirées des projets pilote PA/DGM sont prise en compte dans l'élaboration des modèles (APAC)</p>	Le dispositif du DGM pour identifier les projets est opérationnel ; Collaboration avec les PIREDD dans la mise en place des micros-projets ; 3 comités locaux de suivi mise en place dans les 3 territoires PA/FONAREDD	RAS	

	<p><b>Jalon 2018 Forêt :</b> La promotion et la mise en œuvre de divers modèles locaux et communautaires de gestion des forêts fera partie intégrante de la politique forestière, avec des standards rigoureux et en accord avec l'objectif 6 ;</p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>•</li> </ul>		<p>Accélérer les activités sur l'identification des idées des microprojets pour le PA</p>
	<p><b>Jalon 2018 Gouvernance :</b> Renforcement la gestion de l'espace et des ressources naturelles aux divers niveaux de gouvernance territoriale appropriée, au travers de l'opérationnalisation des plateformes de concertation multi acteurs et multisectorielles pertinentes (telles que les Conseils Agricoles Ruraux de Gestion), au mandat élargi, dans le cadre des programmes intégrés</p>	<p>Ces dispositifs envoient des représentants dans toutes les plateformes multi acteurs (CARG...)  site web du projet opérationnel (<a href="http://www.peuplesautochtones.cd">www.peuplesautochtones.cd</a>)</p>	<p>Les capacités des représentants locaux sont renforcées afin que leur participation aux plateformes soit utile et défendent les lignes convenues y compris le niveau national</p>		

## 7. Gestion participative

Tableau 4 : Suivre ce modèle avec les contrats ALE plus le COPIL

Partenaires	Nombre de protocoles d'accords (ou autres accords) signés	Activités
ERND	1	Assurer l'identification des idées projets et formation des ONGs locales
PIDP	1	Accompagner les communautés dans l'identification des idées de Microprojets et des Organisations locales dans les territoires de Walikale
UEFA	1	Accompagner les communautés dans l'identification des idées de Microprojets et des Organisations locales dans les territoires de Kalehe
FECOFFA	1	Accompagner les communautés dans l'identification des idées de Microprojets et des Organisations locales dans les territoires de Kabinda et Lusambo
DIPY	1	Accompagner les communautés dans l'identification des idées de Microprojets et des Organisations locales dans les territoires d'Inongo et Oshwe
OCEAN	1	Accompagner les communautés dans l'identification des idées de Microprojets et des Organisations locales dans les territoires de Banalia, Bafwasende et Mambasa
EPAP	1	Accompagner les communautés dans l'identification des idées de Microprojets et des Organisations locales dans les territoires de Lupatapata et Dimbelenge
APSVR	1	Accompagner les communautés dans l'identification des idées de Microprojets et des Organisations locales dans les territoires de Mweka et Dekese
CAIF	1	Accompagner les communautés dans l'identification des idées de Microprojets et des Organisations locales dans les territoires de Lunao et Lusambo
CIDB	1	Accompagner les communautés dans l'identification des idées de Microprojets et des Organisations locales dans les territoires de Bikoro et Kiri
REPALEF	1	Suivre la satisfaction des bénéficiaires, feedback, gestion des plaintes et recours
LINAPYCO	1	

		Accompagner les communautés dans la Sécurisation des droits (titres, actes de propriété et l'organisation du pouvoir ayant la compétence sur le foncier
DGPA	1	Appuyer le plaidoyer de la loi sur les PA soumis au parlement pour la promotion des peuples autochtones pygmées en RDC
ANAPAC	1	Garantir les activités de gestion forestière par les PA et COLO et /ou reconnaître formellement leurs systèmes de gouvernance traditionnelle dans les territoires de Mambasa, Kiri et Mweka
OSAPY	1	Appuyer les PA et COLO dans l'élaboration des cartes de terroirs communautaires et de plan d'aménagement et de gestion simplifiée (PAGES) des concessions forestières de communautés locales et aires de patrimoine des PA et COLO
ETS IPC SERVICES	1	Production et impression des modules d'alphabétisation des PA et COLO

## 8. Aspect Genre

Le projet a pris en compte l'aspect genre de la manière suivante :

- 262 femmes ont participé aux différentes formations organisées ;
- Cinq organisations des femmes sur les dix sélectionnés ont piloté les consultations sur l'identification des idées des microprojets et des organisations locales ;
- Deux femmes (Responsables suivi-évaluation et communication) font partie intégrante de l'équipe de gestion du projet sur un effectif de 8 personnes ;
- Une femme Consultante internationale a été recrutée pour appuyer le projet dans les questions liées au Foncier ;
- Sept femmes sur un effectif de 47 membres sont membres du Comité de Pilotage National et représentantes des communautés.

Nous pouvons retenir comme bonnes pratiques :

- La voie des femmes est écoutée dans les réunions grâce à la présence et son implication ;
- La participation des femmes aux formations et rencontres stratégiques augmente le niveau de connaissances et donne une certaine confiance de soi, ouvre aussi les opportunités de partenariat et d'échanges de savoirs.

## 9. Respect des Normes et Gestion Environnementale et Sociale

Tableau 5 : Résultat de la Gestion Environnementale et Sociale

FONAREDD (2016)	Les réalisations	Le coût en USD	Les défis rencontrés
Principe 1 : Les activités REDD+ doivent protéger les forêts naturelles, favoriser l'accroissement des services environnementaux et renforcer la préservation de la biodiversité. (Cancun a ; IFC norme 6)	Au moment de la rédaction de ce rapport, les activités relatives à la REDD+ (micro-projets) n'avaient pas encore démarré. Cependant, il se préparait déjà les modules de formation sur les sauvegardes environnementales et sociales à l'intention des Points Focaux Environnementaux et sociaux, les ONGD Locales et les membres du Comité Local de Suivi.		Les activités n'ayant pas encore démarrées, nous n'avons relevé aucun défi pour la mise en œuvre.
Principe 2 : Les activités REDD+ doivent favoriser la transparence et la bonne gouvernance. (Cancun b)	Mission de règlement des conflits de légitimité entre leaders PA Que nous parlions aussi des réunions du CPN dans le but montrer comment le PACDF permet aux parties prenantes de s'informer et de discuter des enjeux et avancées du projet.		Résistance des certains leaders PA au changement opéré lors de la Conférence Le choix de facilitateur non accepté par certains leaders PA
Principe 3 : Les activités REDD+ doivent minimiser les pertes et dommages, prévoir	Paiement des prestations du Réseau des populations Autochtones pour la gestion		La difficulté des points focaux REPALEF à couvrir tous les

des voies de recours et mettre en place des mécanismes de réparations justes et équitables d'éventuelles pertes et/ou dommages subis par les communautés et autres parties prenantes (IFC norme 4)	Durable des Ecosystèmes forestiers de la RDC (REPALEF) pour la gestion des plaintes, suivi de satisfaction, et feedback entre les territoires et le niveau National-Kinshasa		territoires avec les moyens disponibles
Principe 4 : Les bénéfices économiques et sociaux générés par les activités REDD+ doivent être partagés équitablement et proportionnellement par les parties prenantes intéressées (Cancun f ; IFC norme 1)	A ce niveau de mise en œuvre du projet, nous ne savons pas encore répondre de manière concrète à cette question au regard des activités des micro-projets qui n'ont pas encore démarré. Cependant, le PACDF applique et prône de manière formelle l'approche consensuelle et participative des communautés sur les décisions à prendre pour les investissements à opérer.		Faire en sorte que toutes les couches de la communauté sont impliquées dans le choix des investissements à opérer
Principe 5 : Les activités REDD+ doivent favoriser l'émergence de nouvelles opportunités économiques pour contribuer au développement durable des communautés locales et des peuples autochtones	A ce stade du projet, les CFCL sont en cours d'identification. Elles ne sauront faire objet de l'émergence de nouvelles opportunités économiques que lorsque le déploiement des microprojets s'effectuera.		Tous les membres clans voudraient être présents dans les réunions Les communautés ont tendance d'exiger de l'argent (plus) en comparaison aux actions de politiciens Les outils de la foresterie communautaire ne sont pas suffisamment connus et maîtrisés par la communauté
Principe 6 : Les activités REDD+ doivent assurer la participation effective et efficiente de toutes les parties prenantes, notamment des communautés locales et autochtones dans leurs spécificités locales (Cancun d)	Paiement des frais de participation des PA et COLO à la 8ème session du Comité de pilotage national pour une meilleure appropriation du projet.	8.742\$	Certains délégués ne sont pas à la hauteur de leurs : analyse des PTBA, résultats, l'analphabétisme peut être une des causes La multiplicité des langues bien qu'étant une richesse n'a pas favorisé pas un bon partage des savoirs entre les PA, surtout pendant les réunions

<p>Principe 7 : Les activités REDD+ doivent respecter les droits humains, ceux des travailleurs qu'ils emploient et les droits aux terres et ressources naturelles des communautés riveraines concernées (Cancun c ; IFC norme 3,5,7)</p>	<p>Le PACDF vise une approche volontaire dans le choix des activités des micro-projets. Le prévoit va privilégier l'utilisation de la main d'œuvre locale. Au stade actuel ce principe ne peut être évalué.</p>		<p>Déployer le Mécanisme de Gestion des Plaintes et Recours au plus près des populations afin de détecter rapidement tout manquement du projet.</p>
<p>a) Que les actions complètent ou sont conformes aux objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux pertinents ;</p>			
<p>b) Mesures visant à réduire les déplacements d'émissions.</p>			

## 10. Gestion des risques

Tableau 6 : Gestion des risques

Identification des risques			Analyse du risque		Traitement du risque			Suivi du risque
Description du risque	Période d'identification	Catégorie de risque	Probabilité	Impact potentiel	Action(s)	Resp.	Date limite	Avancement
Possibilité de conflit au sein des parties prenantes	Début du projet	Modéré	Faible	Bonne gouvernance du PACDF	Réunion du CPN	CPN	Janvier et octobre	Maîtrise de la gestion des conflits
					Mécanisme de gestion des plaintes et recours	REPALEF et CPN	Continue	Maîtrise de la gestion des conflits
					Mission de gestion de conflits	REPALEF et CPN	Circonstancielle	Maîtrise de la gestion des conflits
Nombre, diversité et dispersion géographique des PACL	Début du projet	Élevé	Forte	Faible couverture	Mission de terrain sur sites	AEN et REPALEF	Circonstancielle	Gestion stratifiée de la dispersion géographique des PA-COLO
					Participation inclusive des PA-COLO dans toutes les assises du projet	REPALEF	Continue	Déploiement consensuel entre les PA-COLO dans la mise en œuvre du PACDF
					COPIL décentralisé	CPN	Janvier et octobre	Information partagée sur le PACDF à l'échelle locale
Accès difficile	Début du projet	Elevé	Forte	Longue durée du déploiement pour la réalisation des activités	Utilisation des points focaux environnementaux et sociaux, REPALEF et CARITAS	AEN et REPALEF	Continue	Rationalisation du temps de la mise en œuvre du projet



Risque environnementaux	Début du projet	Modéré	Moyenne	Sauvegarde environnementale dans la zone de mise en œuvre du projet	Mise à jour du Cadre de Gestion Environnementale et Sociale, Screening environnemental des microprojets	AEN	Continue	Finalisation de la mise à jour du Cadre de Gestion Environnementale pour validation finale
								Finalisation des fiches des microprojets pour soumission au CPN en vue d'amorcer le financement
Risques sociaux	Début du projet	Modéré	Moyenne	Sauvegarde sociale dans la zone de la mise en œuvre du projet	Mise à jour du Cadre Fonctionnel	AEN	Continue	Finalisation de la mise à jour du Cadre Fonctionnel pour la validation finale
Risque au niveau de la réputation	Début du projet	Elevé	Forte	Eventuel arrêt des activités sur base d'une plainte déposée	Consentement Libre Informé au Préalable à différent niveau d'action	AEN, CPN et REPALEF	Continue	Maîtrise de la progression des plaintes et responsabilisation des PA-COLO
Risque lié à l'ancrage au sein du PACDF (financement MSD)	Début du projet	Faible	Faible	Économie d'échelle dans la gouvernance et gestion	Une seule équipe du fiduciaire	AEN	Continue	Tendance satisfaisante dans l'amélioration de la communication et la gestion du PACDF.

### 11. Illustration narrative spécifique

- La représentativité des Peuples Autochtones aux instances de prise de décision au niveau local, provincial et national en RDC sur le foncier et les droits humains
- Le renforcement institutionnel et organisationnel du Réseau des peuples autochtones pour la gestion durable des écosystèmes forestiers de la RDC REPALEF à travers l'opérationnalisation des bureaux au niveau national, provincial et local
- La prise en compte des avis des Peuples Autochtones dans les politiques des différents secteurs.

Exemple :

- La stratégie nationale sur la foresterie communautaire en RDC
- Le document sur la politique foncière en RDC

## **12. Modalités de suivi**

Le projet a mis en place un dispositif de suivi-évaluation composé de :

- un manuel de suivi -évaluation,
- les fiches de suivi des indicateurs qui renseignent sur les procédures de collecte des données, la fréquence ainsi que la méthodologie ;
- Un échantillon de 150 leaders PA et COLO devant répondre au questionnaire de satisfaction via Kobo (19 délégués titulaires, 19 délégués suppléants, membres du comité local de suivi et 30 représentants des organisations) ;

Les données sont collectées pendant :

- les sessions de CPN national et décentralisé,
- les missions des points focaux du REPALÉF,
- les rencontres stratégiques, notamment la JIPA, les ateliers de restitution des résultats auprès de grand groupe du REPALÉF.

L'analyse et le traitement des données collectées se font à travers la responsable de suivi-évaluation. A cet effet : un rapport de suivi des indicateurs est produit tous les 3 mois et partagé avec toutes les parties prenantes du projet.

## **13. Révisions programmatiques (le cas échéant)**

- Rien à signaler

## 14. Ressources

Tableau 7 : Suivi des contrats

SUIVI DES CONTRATS											
N° du Contrat	Intitulé	Montant	Date signature contrat	Date début des travaux	Date fin Contrat	Délai Exécution Prévu	Avance de démarrage		Niveau d'exécution		Commentaires
							Mantant	Date	%	%paiement	
001/CC/PACDF/DGMRDC/2017	<b>REPALEF</b> : la gestion des plaintes et le suivi de satisfaction par les communautés	\$270 000,00	1-juin-17	1-juin-17	31-mai-20	3 Ans	\$27 000,00	10-nov.-17	70,33%	78,9%	Le contrat suit la cour normale.
002/CC/PACDF/DGMRDC/2017	<b>DGPA</b> : assurer le suivi de la Loi portant protection des peuples autochtones pygmées.	\$60 000,00	1-juil.-17	1-juil.-17	30-juin-20	3 Ans	\$6 000,00	5-sept.-17	66,00%	66,0%	Il y a retard dans l'exécution de son contrat
003/CC/PACDF/DGMRDC/2018	<b>OSAPY</b> :Opérateur spécialisé chargé d'appuyer l'élaboration des cartes de terroirs communautaire et des plans d'aménagement	\$150 000,00	9-nov.-17	9-nov.-17	8-déc.-20	3 Ans	\$15 000,00	28-déc.-17	75,00%	100,0%	Il reste la présentation du rapport de la dernière tranche de paiement
008/CC/PACFD/DGMRDC/2018	<b>LINAPYCO-GTF</b> : Elaboration des cartes de terroir communautaires et de plans d'aménagement	\$85 800,00	26-déc.-17	26-déc.-17	25-déc.-18	1 An	\$8 580,00	12-janv.-18	100,00%	100,0%	
009/CC/PACDF/DGMRDC/2018	<b>ERND</b> : Contrat pour la mission de suivi des 10 opérateurs chargé d'assurer l'identification des idées projets et formation des ONGs locales	\$80 000,00	26-févr.-18	26-févr.-18	20-mars-20	2 Ans	\$8 000,00	20-avr.-18	100,00%	100,0%	
014/CC/PACDF/DGMRDC/2019	<b>KASONGO KABUSA</b> : Evaluation indépendante à mi-parcours	\$20 000,00	15-oct.-19	15-oct.-19	8-nov.-19	23 Jours	\$20 000,00	18-oct.-19	80,00%	50,0%	Acitivité tends vers la fin

015/CC/PACDF/DGMRDC/2019	<b>AVENANT ANAPAC</b> : Assemblées communautaires et réunions de consultation des communautés et de constitution des dossiers de demande des CFCL	\$27 008,00	27-nov.-19	27-nov.-19	22-févr.-20	3 Mois	\$18 905,60	11-déc.-19	70,00%	70,0%	En cours
--------------------------	---	----------------	------------	------------	-------------	--------	-------------	------------	--------	-------	----------

Tableau 8 : TABLEAU DE SUIVI BUDGETAIRE ANNUEL 2019

CDF - République Démocratique Congo								
Budget initial - Suivi décaissements par SOUS POSTE, RUBRIQUE								
Sans								Engagement
Page 1/2								
Tous Financements			Période du 01/01/2019 Au 30/06/2019					
		(1)	(4)	(5)=(4) - (3)	(3)/(4)	(7)	(8)=(7) - (3)	(3) / (7)
Code	Libellé	Réalisations	Budget	Disponible	Exec (%)	Budget	Disponible	Exec (%)
<b>P1A</b>	<b>ACTIVITES HABILITANTES DE NIVEAU NATIONAL</b>	<b>54 889,00</b>	<b>98 609,94</b>	<b>43 720,94</b>	<b>55,66</b>	<b>197 220,00</b>	<b>142 331,00</b>	<b>27,83</b>
P1A1	AXE FONCIER	27 129,00	26 389,98	-739,02	102,80	52 780,00	25 651,00	51,40
P1A2	AXE GOUVERNANCE TERRITORIALE		19 999,98	19 999,98		40 000,00	40 000,00	
P1A3	AXE LOIS, CULTURE ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS	14 090,00	29 719,98	15 629,98	47,41	59 440,00	45 350,00	23,70
P1A4	AXE REDD+	13 670,00	22 500,00	8 830,00	60,76	45 000,00	31 330,00	30,38
<b>P1B</b>	<b>ACTIVITES HABILITANTES DU NIVEAU TERRITORIAL</b>	<b>15 200,00</b>	<b>149 749,98</b>	<b>134 549,98</b>	<b>10,15</b>	<b>299 500,00</b>	<b>284 300,00</b>	<b>5,08</b>
P1B1	RC EDUCATION DE BASE	15 200,00	139 749,96	124 549,96	10,88	279 500,00	264 300,00	5,44
P1B3	RC COMPTABILITE, ADMINISTRATION, GESTION		10 000,02	10 000,02		20 000,00	20 000,00	
<b>P2A</b>	<b>AIDER LES COMMUNAUTES A DEVELOPPER LES ACTIVITES ECO</b>	<b>16 000,00</b>	<b>418 999,92</b>	<b>402 999,92</b>	<b>3,82</b>	<b>838 000,00</b>	<b>822 000,00</b>	<b>1,91</b>
P2A1	FORMULATION DES MICRO-PROJETS	16 000,00	26 499,96	10 499,96	60,38	53 000,00	37 000,00	30,19
P2A3	EVALUATION D'IMPACT ET SAUVEGARDES		12 499,98	12 499,98		25 000,00	25 000,00	
P2A4	INVESTISSEMENTS MICRO-PROJETS		379 999,98	379 999,98		760 000,00	760 000,00	
<b>P2B</b>	<b>PROTECTION LEGALE DES FORETS DES PACOLO</b>	<b>15 830,00</b>	<b>84 265,02</b>	<b>68 435,02</b>	<b>18,79</b>	<b>168 530,00</b>	<b>152 700,00</b>	<b>9,39</b>
P2B2	CONSULTATIONS PREALABLES	13 858,00	13 090,02	-767,98	105,87	26 180,00	12 322,00	52,93
P2B4	PLAN DE GESTION, RAPAR ET CARTOGRAPHIE	792,00	41 425,02	40 633,02	1,91	82 850,00	82 058,00	0,96
P2B5	SUIVI DOSSIER JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF-ENREGISTREMENT		6 000,00	6 000,00		12 000,00	12 000,00	
P2B6	SUIVI QUALITE PAR ANE	1 180,00	23 749,98	22 569,98	4,97	47 500,00	46 320,00	2,48
<b>P3A</b>	<b>GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE</b>	<b>66 023,01</b>	<b>209 299,98</b>	<b>143 276,97</b>	<b>31,54</b>	<b>418 600,00</b>	<b>352 576,99</b>	<b>15,77</b>
P3A1	FEE-FONCTIONNEMENT CARITAS	53 943,01	75 000,00	21 056,99	71,92	150 000,00	96 056,99	35,96
P3A2	EXPERT SAUVEGARDE	6 000,00	103 999,98	97 999,98	5,77	208 000,00	202 000,00	2,88

P3A3	COMMUNICATION	6 080,00	9 000,00	2 920,00	67,56	18 000,00	11 920,00	33,78
P3A4	MISSION SUPERVISION ANE-TERRAIN-SUIVI QUALITE TECHNIQUE		10 000,02	10 000,02		20 000,00	20 000,00	
P3A5	VOYAGE INTERNATIONAL-RC-REPRESENTATION ANE		3 799,98	3 799,98		7 600,00	7 600,00	
P3A6	VOYAGE INTERNATIONAL-RC-REPRESENTATION CPN		2 500,02	2 500,02		5 000,00	5 000,00	
P3A7	FRAIS DE GESTION - AUDIT EXTERNE		4 999,98	4 999,98		10 000,00	10 000,00	
<b>P3B</b>	<b>RENFORCER LES CANAUX DE RETROACTION ENTRE LE NIVEAU LOC ET N</b>	<b>164 602,00</b>	<b>160 537,44</b>	<b>-4 064,56</b>	<b>102,53</b>	<b>321 075,00</b>	<b>156 473,00</b>	<b>51,27</b>
P3B1	SUIVI PLAINTES ET SATISFACTION	87 015,00	75 012,48	-12 002,52	116,00	150 025,00	63 010,00	58,00
P3B2	FONCTIONNEMENT DU CPN	77 587,00	85 524,96	7 937,96	90,72	171 050,00	93 463,00	45,36
	<b>Total</b>	<b>332 544,01</b>	<b>1 121 462,28</b>	<b>788 918,27</b>	<b>29,65</b>	<b>2 242 925,00</b>	<b>1 910 380,99</b>	<b>14,83</b>

**Tableau 9 : ETAT D'AVANCEMENT DES INDICATEURS DE PERFORMANCES DU PROGRAMME**

Indicateurs	Unité	Réalisation
Nbre d'activités prévues durant l'année 2019 (a) selon PTBA	Nbre	46
Nbre d'activités réalisées au 31 décembre 2019 (b)	Nbre	27
<b>Taux d'exécution physique d'activités ou Temps moyen pour exécution des activités (c) = (a)/(b)*100</b>	<b>Taux</b>	<b>59%</b>
Budget prévu 2019 (d)	Montant en \$	<b>2264925</b>
Budget consommé au 31 décembre 2019 (e)	Montant en \$	<b>666 967</b>
<b>Taux d'exécution financière annuel (Taux de décaissement semestriel) (f) = (e)/(d) *100</b>	<b>Taux</b>	<b>29%</b>
Budget global du projet (g) (DGM=CAFI)	Montant en \$	<b>8000000</b>
Montant CAFI (h)	Montant en \$	<b>2000000</b>
Budget cumulé consommé (depuis le début du projet) (i) (Faire le cumule des dépenses en cas de plusieurs années d'exécution N1+N2 = i)	Montant en \$	<b>2073326,33</b>
<b>Taux d'exécution financière global du montant CAFI (j) = (i)/(h) *100</b>	<b>Taux</b>	<b>0%</b>
<b>Taux d'exécution financière global (k) = (i)/(g)*100</b>	<b>Taux</b>	<b>25,91%</b>
Nbre de réunions de COPIL National prévu (l)	Nbre	1
Nbre de réunions de COPIL National organisé (m)	Nbre	1
<b>Taux d'exécution des réunions du COPIL (n) = (m)/(l)*100</b>	<b>Taux</b>	<b>100%</b>
<b>Nbre de réunions de COPIL décentralisé (CPN) prévu (o)</b>	<b>Nbre</b>	<b>4</b>
<b>Nbre de réunions de COPIL décentralisé (CPN) organisé (p)</b>	<b>Nbre</b>	<b>0</b>

## **15.SUIVI DES MESURES DE SAUVEGARDES ET DES PLAINTES ET RECOURS**

Dans le cadre du suivi de satisfaction, gestion des plaintes et recours, les résultats suivants ont été atteints au cours de l'année 2019 :

- Un registre des plaintes actualisé
- Un rapport sur la satisfaction des PA et COLO sur le projet.

Au cours de cette année, les résultats suivants ont été atteints :

- En 2019 : 6 plaintes enregistrées : 4 résolues et 2 en cours de résolution (voir registre des plaintes)
- Les Points Focaux du FEPALEF ont tenu des réunions du grand groupe de la restitution sur des avancées du projet dans leurs provinces respectives

Les plaintes ont concerné : le processus de désignation des délégués

## **16. PRINCIPALES DIFFICULTES RENCONTREES ET MESURES PRISES**

En termes de difficultés rencontrées, nous pouvons signaler :

- Retard de la signature des avenants des opérateurs spécialisés ;
- Faible collaboration entre certains Points Focaux du REPALF et les Délégués ;
- Conflit de leadership chez les leaders PA ;
- Retard dans la mise en œuvre des microprojets ;
- Faible participation et implication des femmes ;
- Non-respect de chronogramme d'exécution pour certaines activités.

## **17. LEÇONS APPRISES**

- Les réunions de Comité de Pilotage : C'est une opportunité d'échanger et d'interaction avec les PA et COLO sur l'état d'avancement du projet.
- Les présentations des réalisations auprès du grand groupe REPALF : Une pratique qui permet à donner les informations à un grand public et dissiper les malentendus.
- La mise à jour régulière du site web du projet ([www.peuplesautochtones.cd](http://www.peuplesautochtones.cd)) a permis aux PA et COLO de s'appropriier le projet et d'être informés

## **18.CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

Les activités du projet au cours de l'année 2019 se sont déroulées sans aucun incident majeur sur le terrain en termes de sécurité.

Quelques avancées ont été signalées au cours de l'année 2019, notamment (i) la participations des peuples autochtones et communautés locales aux Consultations multi(acteurs sur le Foncier et l'Aménagement du Territoire, (ii) la célébration de la journée internationale des peuples autochtones à Kinshasa et dans les 19 Territoires cibles, (iii) la participation au processus de sécurisation des terres à travers la mise en place des organes de gouvernance et de gestion dans 3 concessions forestières de Kiri, Mambasa et Mweka, les inventaires multi ressources, la production des cartes de terroir, etc. , (iv) le dépôt de la Loi portant protection et promotion des peuples autochtones pygmées au parlement ainsi que la mise en place d'un nouveau collectif des Députés engagés dans la défense et la protection des peuples autochtones, (v) la formation des leaders PA et leurs organisations sur les questions de sauvegardes environnementales et sociales ainsi que sur la formulation le suivi-évaluation, le reportage des microprojets.

Il sied de signaler qu'une grande partie d'activités programme n'a pas été réalisée pour des raisons entre autres de l'absence des actes de cession de terres pouvant accueillir les microprojets des communautés, de



justification des compétences locales pour l'alphabétisation des peuples autochtones et communautés locales, etc.

En vue d'améliorer le taux d'exécution du projet, il s'avère impérieux de financer les microprojets des communautés et redynamiser les Comités Locaux de suivi en vue d'obtenir les résultats palpables auprès des communautés et atteindre les objectifs du projet sur terrain.

## **19. PERSPECTIVES D'AVENIR (ACTIVITES MAJEURS RESTANT A REALISER D'ICI FIN DE L'ANNEE)**

Les activités suivantes seront réalisées au début de l'année 2020

- Suivi de l'exécution des contrats des Consultants, janvier à Décembre 2020
- Organisation du Comité de Pilotage National (9ème session), mars 2020
- Mise en œuvre des microprojets, janvier à Décembre 2020
- Organisation des cours d'alphabétisation des PA et COLO, mars à Décembre 2020
- Redynamisation des Comités Locaux de Suivi ;
- Suivi des indicateurs des résultats ;
- Renforcement de la communication entre Kinshasa et les partenaires ;
- Suivi des sauvegardes environnementales et sociales ;
- Etc.

## 20.ANNEXES

Ci-dessous le tableau actualisé de suivi des plaintes

**Tableau 10 : Complaints follow-up and complaints management registry for the Support to Dependent Communities Project**

*Dernière mise à jour : le 10 Juin 2019*

ANNEE 2015								
N° du Dossier								
01/2015	A	Maindombe	Kiri	28.12.2015	Désengagement du délégué	Verbale	Résolue	Fin crise de légitimité
02/2015	A	Maindombe	Inongo	17.02.201	Processus du choix du délégué	PV et vidéo	Résolue	Fin crise de légitimité
03/2015	B	Kinshasa	Kinshasa	17.02.2015	Processus du choix des délégués des territoires	Pétition	Résolue	Fin crise de légitimité
ANNEE 2017								
N° du Dossier								
04 /2017	B	Sud Kivu	Bukavu	23.03.217	Processus de consultation au Sud Kivu	Lettre de dénonciation	Résolue	Fin de la crise de légitimité
05/2017	B	Sankuru	Lubefu	23.05.2017	Mandat et fonctionnement de délégué sortant	PV des communautés	Résolue	Fin de la crise de légitimité
06/2017	A	Sankuru	Lusambo	07.06.2017	Processus de choix des délégués	Lettre des chefs coutumiers	Résolue	Fin de la crise de légitimité
07/2017	C	Kinshasa	Kinshasa	10.06.2017	Désaccord sur le choix des opérateurs spécialisés	Lettre de dénonciation	Résolue	Fin de conflit d'intérêt
08/2017	A	Lomami	Lubao	15.09.2017	Processus de communication	Rapport des tournés du Point Focal	Résolue	Renforcement tourné des PF
009/2017	A	Sankuru	Lubefu	16.09.2017	Processus de choix du délégué	Lettre des communautés	Renvoyée à la concertation entre les communautés	Fin de la crise de légitimité
010/2017	A	Lomami	Lubao	26.09.217	Processus du choix des délégués	PV des autorités traditionnels	Résolue	Fin de la crise de légitimité
011/2017	A	Equateur	Bikoro	15.10.2017	Mécanisme de communication	Rapport du PF	Résolue	Résolue à travers les tournés DU PF
012/2017	B	Kinshasa	Kinshasa	13.10.2017	Processus de choix des opérateurs	Lettre de dénonciation	Résolue	Fin du conflit d'intérêt

013/2017	A	Maindombe	Oshwe	24.10.2017	Processus de choix des délégués	Rapport du PF	Résolue	Fin de la crise de légitimité
014/2017	A	Lomami	Lubao	27.10.2017	Processus de choix du délégué	Lettre des autorités traditionnelles	En cours	Plainte Résolue
015/2017	A	Equateur	Bikoro	04.11.2017	Processus de choix des délégués	Rapport de Point Focal	Résolue	Fin de la crise de légitimité
016/2017	C	Maindombe	Oshwe	13.11.2017	Désaccord sur le choix des microprojets	Rapport de PF/territorial	Résolue	Plainte Résolue par la décision du CPN
017/2017	B	Kinshasa	Kinshasa	29.12.2017	Mandat des délégués cooptés par le REPALEF RDC	Lettre de dénonciation	Reçue	Nouveau délégué du REPALEF réélu
ANNEE 2018								
N° du Dossier								
018/2018	B	Sud Kivu	Kalehe	08.01.2018	Dénonciation des actes du Point Focal REPALEF	Rapport du Point Focal	Rejetée/plainte sans preuve	Réponse transmise aux plaignants
019/2018	C	Sankuru	Lusambo	19.03.2018	Recours à la fonction du délégué	Lettre	Renvoyée à la concertation entre les communautés	Réponse transmise aux plaignants
020/2018	B	Kinshasa	Kinshasa	22.03.2018	Lettre anonymes sur le choix des operateurs	Mail	Rejetée	Rejetée
021/2018	C	Kinshasa	Kinshasa	12.04.2018	Exclusion d'un délégué coopté au Comité de Pilotage National	Lettre de délégué sortant	Reçue	Plainte résolue par la Conférence Nationale REPALEF
022/2018	B	Kasai Occidental	Mweka	19.06.2018	Processus de sélection des ONGs	Lettre du Comité de Suivi	Reçue	Fin du conflit d'intérêt
023/2018	B	Equateur	Bikoro	14.06.2018	Processus de sélection des ONGs	Lettre de dénonciation	Reçue	Fin du conflit d'intérêt
0024/2018	C	Tshopo	Banalia Bangbo	10.07.2018	Désaccord sur les delais de mise œuvre des microprojets	Rapport des tournées du Point Focal	Reçue	Encours de résolution
0025/2018	C	Tshopo	Banalia Bangbo	10.07.2018	Sous information par le Comité de Suivi	Rapport des tournées du Point Focal	Reçue	Plainte Résolue par les mécanismes des Tournés des PF
0026/2018	A	Kasai Occidental	Dekese Yalima	11.07.2018	Processus de choix des délégués	Rapport des tournés du Point Focal	résolue	Fin de la crise de légitimité

027/2018	B	Kinshasa	Kinshasa	13.07.2018	Réclamation solde mission d'identification des idées des microprojets	Verbal	résolue	Le paiement des soldes a été effectué
0028/2018	B	Kasai Occidental	Mweka	19.07.2018	Désaccord sur l'implication des autorités locales dans le processus des Micro-Projets	Rapport des tournés du Point Focal	Résolue	Une Décision du CPN a été prise
029/2018	C	Ituri	Mambasa Kazanla	27.07.2018	Désaccord dans la mise en œuvre des microprojets	Rapport des tournés de Point Focal	Encours	En cours de résolution
030/2018	A	Kasai Central	Dimbelenge Kabala	08.08.2018	Désaccord sur le choix des microprojets	Rapport des tournés de Point Focal	Résolue	Une décision du CPN a été prise
031/2018	A	Sankuru	Lusambo	09.08.2018	Processus de choix des délégués	Lettre des autorités traditionnelles	Résolue	Fin de la crise de légitimité
032/2018	B	Kasai Occidental	Mweka	19.08.2018	Processus de sélection des microprojets	Lettre du Comité de suivi	Résolue	Une décision du CPN a été prise
033/2018	B	Kasai Occidental	Dekese	15.09.2018	Processus de choix des délégués	Rapport des tournés de PF	Résolue	Les nouveaux délégués choisis
034/2018	A	Province Oriental	Banalia	17.09.2018	Désaccord sur le timing des microprojets	Rapport des tournés	Encours	Lancement des MP en cours
035/2018	C	Province Oriental	Mambasa	23.09.2018	Désaccord sur le timing des microprojets	Rapport des tournés	Résolue	Lancement des MP en cours
036/2018	C	Province Orientale	Opala	27.09.2018	Processus choix des délégués	Rapport des tournés	Résolue	Les nouveaux délégués choisis
037/2018	C	Kasai Oriental	Lubefu	28.09.2018	Désaccord sur le choix des MP	Plainte des communautés	Résolue	Une décision du CPN a été prise
038/2018	C	Kasai Oriental	Lubao et Kabinda	29.09.2018	Désaccord sur le choix des Micros projets	Rapport des tournés du FP	Résolue	Une décision du CPN a été prise
039/2018	B	Kasai Occidental	Mweka	02.11.2018	Révocation des délégués	Lettre de l'ATCM	Résolue	Les nouveaux délégués ont été choisis par les communautés
040/2018	A	Tshopo	Kisangani	28.11.2018	Processus de légitimation de mandat du Point Focal principal REPALEF	Lettre OSAPY	Résolue	Une décision du CA REPALEF a été prise

041/2018	C	Ituri	Mambasa	30.11.2018	Processus de légitimation de mandat du Point Focal principal REPALEF	Lettre Mgr Justin	Résolue	Une décision du CA REPALEF a été prise
042/2018	B	Sud Kivu	Bukavu	25.12.2018	Processus de légitimation de mandat du Point Focal principal REPALEF	Lettre d'IPROFAV	Résolue	Une décision du CA REPALEF a été prise
ANNEE 2019								
N° du Dossier								
043/2019	A	Kasaï Occidental	Dekese	04.04.2019	Processus de sélection des délégués	Lettre du Comité Local de Suivi	résolue	Les
044/2019	A	Equateur	Bikoro	24.042019	Processus des choix des délégués	Rapport des tournés du Point Focal	En cours de résolution	Réorganisation d'une mission de pacification